

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé des renseignements concernant l'admission à l'IRTS Site Artois en formation de **CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE**.

Vous trouverez ci-joint :

- Un document relatif aux conditions et modalités d'admission ;
- Une fiche d'inscription pour l'admission session 2021 (**à compléter et à nous retourner**) ;
- Un document relatif au métier et à la formation de CESF ;
- Une attestation de dépôt de dossier (**à compléter et à nous retourner**).

Le dossier d'inscription est à retourner au plus tôt à :

**IRTS Hauts-de-France
Service Admission/Information
Parc Eurasanté Est
Rue Ambroise Paré BP 71
59373 LOOS Cedex**

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu
Toute enveloppe insuffisamment affranchie ne sera pas acceptée.**

Nous vous informons que les personnes ayant satisfait à l'épreuve d'admissibilité (étude du dossier) recevront une convocation à l'épreuve orale d'admission dans un délai minimum de 10 jours avant la date de leur entretien.

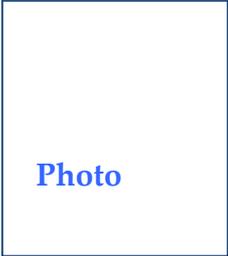
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Admission / Information



Fiche d'inscription 2021

CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE



I Identité du candidat

Nom de naissance _____

Prénom _____

Nom marital _____

Sexe Masculin Féminin Nationalité _____

Age ans Date de naissance

Lieu de naissance _____ Département de naissance

Situation familiale 1- seul(e) sans enfant 2- seul(e) avec enfant(s)
 3- couple sans enfant 4- couple avec enfant(s)

Profession des parents Parent 1 :
Parent 2 :
Tuteur :

Situation de handicap reconnue oui non
Handicap A - Auditif M - Moteur V - Visuel AV - Auditif Visuel MV - Moteur Visuel
 AM - Auditif Moteur T - Auditif Moteur Visuel XX - Autres

Service National 0 - Non obligatoire 1 - Non encore incorporable ou sursitaire
 2 - Exempté 3 - Accompli/journée citoyen

II Adresse

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

III Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT pour toute inscription :

- une attestation sur l'honneur précisant que vous n'êtes plus dans le cursus scolaire (uniquement pour les personnes concernées);
 - 3 enveloppes (format 23x16) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse ;
 - une grande enveloppe affranchie à 4,20 € et libellée à vos noms et adresse ;
 - une photocopie de la pièce d'identité **en cours de validité** ;
 - une attestation de dépôt de dossier complétée ;
 - une **production personnelle** (cf. **procédure d'admission**)
- et selon votre situation :**
- une photocopie du BTS ESF ou certificat de scolarité (en 2^{ème} année de BTS);
 - une photocopie de tout autre justificatif permettant votre inscription.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU

IV Diplômes acquis

- Titulaire du baccalauréat - série (précisez) *joindre la photocopie*
- Titulaire de l'ESEU ou du DAEU *joindre la photocopie*
- Titulaire de l'Examen de niveau DRASS ou DRJSCS- session *joindre la photocopie de l'attestation*
- Titulaire d'un diplôme admis en équivalence au baccalauréat, lequel
(Français ou étranger, fournir l'attestation d'équivalence à demander au Rectorat)
- Titulaire du BTS ESF *joindre la photocopie*
- Titulaire du DEASS, DEETS, DEES, DEEJE – session..... *Joindre la photocopie*
- Autre (précisez)

V Formation scolaire et universitaire

Dernière classe et établissement fréquenté année de fréquentation :
..... Année

Diplômes scolaires et universitaires obtenus : (*fournir photocopies*)
..... Année
..... Année
..... Année

Autres diplômes et formations (*ne pas joindre les photocopies*)

BAFA BAFD BEES BNS autres (précisez).....

VI Formation préparatoire

Etes-vous inscrit(e) en formation préparatoire pour 2021 ? oui non
Formation Lieu

Période : du au

Demandeur d'emploi

Ettes-vous inscrit au pôle emploi ? oui non (1) (1) Si oui, précisez :

Date d'inscription Droit ouvert jusqu'au

N° identifiant

Nom du référent

Adresse

Code Postal Ville

Tél Fax

Ettes-vous inscrit au CAP EMPLOI ? oui non (1) (1) Si oui, précisez :

Nom du référent

Adresse

Code Postal Ville

Ettes-vous inscrit dans une mission locale ? oui non (1) (1) Si oui, précisez :

Nom du référent

Adresse

Code Postal Ville

Ettes-vous inscrit au PLIE ? oui non (1) (1) Si oui, précisez :

Nom du référent

Adresse

Code Postal Ville

Autre (précisez)

Avez-vous passé une épreuve d'admission à l'IRTS en 2020 ? OUI NON

Si oui, résultat :

- Echec écrit
- Echec entretien
- Admis liste principale (désistement)
- Admis liste complémentaire

Je certifie avoir pris connaissance de la totalité du dossier, en accepter tous les termes, et je certifie également que toutes les informations dont j'ai fait état sont justes. J'accepte, par ailleurs, que mon nom et mes coordonnées figurent sur les fichiers informatiques utilisés pour la constitution des différentes listes de candidats.

Fait à le.....

Signature de l'intéressé(e)

Conformément au Règlement Européen sur la protection des données, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez à tout moment nous envoyer une demande d'exercice de droits à l'adresse suivante: contact@irtshdf.fr

Cadre réservé à l'IRTS

N° de dossier.....

Date d'enregistrement.....

Cette attestation est à compléter par le candidat et à joindre au dossier.
Elle lui sera retournée après enregistrement du dossier et sera à conserver par le candidat.

ATTESTATION DE DEPOT DE DOSSIER 2021
CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

L'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France certifie que

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Tel. Portable.....

Mail

a déposé un dossier d'inscription

Cadre réservé à l'IRTS

Toute personne pouvant bénéficier de la subvention agréée du Conseil Régional : lycéen, étudiant, candidat à la formation préparatoire, service civique, demandeur d'emploi.

Salarié(e), autres.....

FORMATION CESF : CONDITIONS ET MODALITES D'ADMISSION

Conditions d'inscription

Le candidat doit être soit :

- Titulaire du BTS Economie Sociale Familiale ;
- Etudiant en 2^{ème} année de BTS ESF sous réserve de l'obtention du diplôme avant l'entrée en formation ;
- Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE), d'Educateur Spécialisé (DEES), d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS), d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Bénéficiaire d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le candidat doit obligatoirement être âgé de 18 ans au début du premier stage, c'est-à-dire fin octobre de la première année de formation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des éléments suivants :

- Une note dactylographiée reprenant le parcours ainsi que le projet de formation
- Le dossier d'inscription dûment renseigné
- Les copies de tous les diplômes et de tous les documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation

Ce dossier sera examiné et évalué lors de l'épreuve orale d'admission.

La production personnelle:

Note dactylographiée de 5 pages maximum

Elle comprendra :

1 – la synthèse de votre parcours de formation et professionnel

- Les différentes étapes de formation, votre cheminement dans le domaine professionnel, vos choix de terrains de stage. Les publics que vous avez rencontrés, vos découvertes importantes... ;
- Le thème de votre éventuel dossier « ICAF » (Intervention Collective Animation et Formation) du BTS ;
- Les motivations de votre choix pour ce dossier, l'intérêt qu'il présente pour la profession et les usagers ;
- La photocopie de vos appréciations de stage et de vos bulletins scolaires ou livrets de formation du parcours depuis le Bac

2 – votre projet d'année de CESF

- Une lettre manuscrite présentant vos motivations pour la formation et la profession
- Une brève présentation du thème que vous envisagez de traiter pour la future épreuve du mémoire du diplôme de CESF (maximum 2 pages) : les questions que vous vous posez, vos motivations pour traiter de ce sujet.

FORMATION CESF : CONDITIONS ET MODALITES D'ADMISSION

Epreuve orale d'admission

Modalités :

Entretien oral

Le jury est composé d'un professionnel Conseiller(e) en Economie Sociale Familiale et d'une personne qualifiée en travail social (cadre pédagogique IRTS)

L'entretien : (durée : 30 minutes environ – notation sur 20)

Il a pour but de repérer les motivations et l'aptitude du candidat à communiquer.

Il a pour vocation également de garantir l'aptitude du candidat à exercer la profession de Conseiller en Economie Sociale Familiale dans ses deux approches : soutien et accompagnement des personnes et des groupes, acteur de développement social.

Les candidats seront amenés à présenter leur parcours de formation (préparation 15 minutes)

L'appréciation de l'épreuve porte sur les critères suivants :

Attitude : <ul style="list-style-type: none">- Nerveux, tendu, spontané, naturel ,...- Coopération avec les membres du jury Motivations et informations : <ul style="list-style-type: none">- Par rapport au travail social- Par rapport à la formation C.E.S.F.- Par rapport à la formation en inter-professionnalité Aptitude à entrer en relation : <ul style="list-style-type: none">- Adaptabilité- Qualité du contact	Centres d'intérêt, ouverture d'esprit : <ul style="list-style-type: none">- Intellectuels- Economiques- Sociaux Qualités intellectuelles : <ul style="list-style-type: none">- Expression orale et écrite- Structure du discours- Esprit de synthèse- Rigueur de jugement Dynamisme : <ul style="list-style-type: none">- Capacité d'autonomie- Capacité de défendre des points de vue
--	---

Résultat FINAL (règlement d'admission)

Le résultat est soumis à une commission interne à l'IRTS réunie sous l'autorité du Directeur ou de son représentant qui a voix prépondérante en cas de désaccord au sein de la commission. Cette dernière se compose, outre du chef ou directeur d'établissement, du responsable de la formation, des enseignants ou des formateurs.

La validité des épreuves d'admission est limitée à la rentrée prochaine.

IMPORTANT :

Les frais de formation des stagiaires en situation d'emploi devront être pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur de la formation.

FORMATION CESF : CONDITIONS ET MODALITES D'ADMISSION

La détermination de la liste :

La liste principale

La détermination de la liste des personnes admises à entrer en formation se fait au regard des résultats obtenus par le candidat aux épreuves d'admission (*celui-ci doit avoir obtenu une moyenne du cumul des notes supérieure ou égale à 10/20 et avoir été déclaré admis suite à la commission d'admission*).

Pour l'octroi de la subvention agréée du Conseil Régional, une liste est établie pour les candidats **déclarés admis** et **issus du cursus scolaire** (formation initiale), **par ordre de mérite des résultats obtenus lors des épreuves d'admission**.

En cas de résultat équivalent à plusieurs candidats, il est prévu de les départager en tenant compte prioritairement de l'évaluation établie par le professionnel lors de l'oral d'admission, puis de l'évaluation établie par la personne qualifiée en travail social (cadre pédagogique) lors de l'oral d'admission, puis de l'évaluation établie par le correcteur de l'étude du dossier d'admissibilité.

La liste complémentaire

La liste complémentaire se compose des candidats admis à entrer en formation mais ne pouvant pas bénéficier de la subvention du Conseil Régional et devant trouver d'autres modalités de financement (1).

Le résultat :

Les candidats sont avisés individuellement de leur résultat, **par courrier**.

Ils ont la possibilité d'être reçus par le Directeur du Site d'Artois, en cas d'échec. Ils doivent alors en faire la demande par écrit dans un délai d'un mois après l'envoi des résultats.

Un bordereau d'inscription en formation à l'IRTS est envoyé aux candidats admis. Il est demandé à ces personnes de confirmer ou non par écrit leur inscription.

(1) Dans la **limite d'un nombre de places fixé par l'Institut**, il existe cependant d'autres possibilités de financer la formation :

- le financement personnel de la totalité des frais de formation, **sous certaines conditions** et dans la **limite définie par l'Institut** ;

- le financement de la totalité des frais de formation par l'employeur ou un fonds d'assurance formation.

DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1 DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.¹

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions. Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

Rôle et fonctions

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté. Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de co-construction.

Le cœur de métier du de la conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne. Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes. Il élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

¹Code de l'action sociale et des familles : articles D451-57-1 à D451-57-5

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture Il peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socio-économique et éducative. Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en œuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs. Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale. En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions tutoriales auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Personnes et familles en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques de vieillissement, de dépendance, de handicap, de logement, d'emploi, d'endettement...

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) ...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, aide sociale à l'enfance, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), centres sociaux...

2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Accompagnement social individuel dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale, à partir de l'expression et/ou de l'identification d'un besoin, conçoit et construit avec la personne son projet de vie dans une dimension socio-économique et éducative. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Activités de la fonction

- Accueillir la personne et établir la relation à l'autre.
- Elaborer un diagnostic social partagé de la situation avec la personne.
- Elaborer et mettre en place un plan d'action partagé.
- Assurer le suivi du plan d'action.
- Evaluer le plan d'action avec la personne.
- Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement.
- Mobiliser les partenaires et les dispositifs adaptés à la situation de la personne.
- Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel.
- Assurer un encadrement technique d'activités d'autres professionnels.

Fonction : Accompagnement social collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale accompagne les projets collectifs dans une dimension socio-économique et éducative. En fonction du contexte, il met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies d'intervention collective, notamment des interventions sociales collectives. Dans le cadre de l'accompagnement social collectif, il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes et des groupes, évalue la situation et négocie les actions à mettre en place. Il crée les conditions de la participation et de la mobilisation des personnes à toutes les étapes du projet. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Activités de la fonction

- Elaborer un projet d'accompagnement collectif.
- Promouvoir le projet d'accompagnement collectif.
- Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif.
- Mobiliser les personnes et les groupes.

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

- Valoriser les ressources des personnes et des groupes.
- Mobiliser les acteurs et les partenaires liés au projet collectif.
- Mobiliser les moyens nécessaires au projet collectif.
- Coordonner les acteurs et les partenaires liés au projet collectif.
- Animer un groupe, un collectif.

Fonction : Conseil et expertise dans les domaines de la vie quotidienne

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur une expertise faisant appel à des connaissances dans les domaines des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour prévenir les difficultés de la vie quotidienne. A partir d'une analyse de situation, il évalue et pose un diagnostic prenant en compte l'environnement quotidien et les problématiques économiques et sociales rencontrées par les personnes. Il préconise et met en œuvre des actions avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il est une personne ressource auprès de divers acteurs institutionnels.

Activités de la fonction

- Analyser et comprendre les situations des personnes.
- Elaborer des préconisations pour la gestion de la vie quotidienne.
- Informer et conseiller sur tous les aspects de la vie quotidienne.
- Transmettre des savoir-faire relatifs aux domaines de la vie quotidienne.
- Elaborer et mener un projet d'informations collectives.
- Organiser une veille technique, scientifique, réglementaire et sociale dans les domaines de la vie quotidienne, des politiques sociales.

Fonction : Conduite de projets de développement social territorial

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur son expertise dans les domaines de la vie quotidienne pour contribuer à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux afin de favoriser et promouvoir l'exercice de la citoyenneté. Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics de situations territoriales partagés avec les habitants et les acteurs institutionnels. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Activités de la fonction

- Organiser une veille sur les politiques publiques et territoriales.
- Réaliser des études de besoins au niveau d'un territoire.

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

- Réaliser des diagnostics partagés d'un territoire.
- Elaborer des projets.
- Mettre en œuvre les projets.
- Evaluer les projets.
- Coordonner les acteurs de proximité et les partenaires institutionnels.
- Animer l'équipe projet.
- Informer et communiquer à toutes les étapes du projet.

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

d'acteurs pour le développement d'actions territoriales

- Assurer un encadrement technique

3 REFERENTIEL DE COMPETENCES

DC 1 - CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Compétences	Indicateurs de compétences
C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser des sources d'informations variées • Exploiter des informations pertinentes • Mettre en forme ou diffuser des informations sélectionnées • Expliciter une question sociale
C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser sa pratique pour prendre du recul • Transmettre son expérience • Faire évoluer sa pratique, son expertise en fonction des évolutions sociétales
C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle technique dans les domaines de la vie quotidienne • Sélectionner les informations adaptées au destinataire • Formaliser et diffuser les informations recueillies • Actualiser les informations
C1.3B Conseiller les personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux services et aux équipements collectifs de proximité • Adapter le discours de spécialistes et l'apport scientifique, technique et juridique au groupe de personnes • Proposer des orientations vers d'autres professionnels et partenaires
C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du besoin • Recueil des données et des informations • Sélection des informations recueillies • Elaboration et/ou suivi du cahier des charges de l'étude • Organisation des données et des informations • Repérage et identification des dysfonctionnements, transmission aux services compétents
C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse complète et pertinente de l'existant

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

<p>l'environnement avec les habitants et les institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de solutions réalistes et adaptées, conformes aux préconisations • Maîtrise et mise en œuvre de la méthodologie de projet
<p>C1. 6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sources de financement et des charges • Prise en compte des mécanismes budgétaires • Présentation conforme d'un budget prévisionnel
<p>C1. 7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des moyens financiers alloués • Présentation d'un bilan comptable • Respect de l'échéancier défini • Mise en œuvre d'un suivi régulier
<p>C1. 9 Coordonner une équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe • Prise en compte des compétences • Prise en compte des contraintes • Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels • Proposition de méthodes de travail adaptées

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE
DC 2 - INTERVENTION SOCIALE

Compétences	Indicateurs de compétences
C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions d'accueil de la personne et du groupe • Identifier des conditions favorables à l'accueil • Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées • Adapter la relation professionnelle aux acteurs en tenant compte de leurs spécificités • Mettre en œuvre des techniques d'écoute • Savoir communiquer en langue étrangère
C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression de la personne • Respecter la singularité de la personne • Adapter son mode de communication aux personnes et aux contextes • Utiliser les techniques d'écoute et d'entretien • Se présenter, présenter son service et ses missions
C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir, sélectionner et analyser des données nécessaires à la compréhension de la situation • Identifier les besoins et attentes de la personne • Evaluer la situation dans une approche globale • Identifier et valoriser les potentialités des personnes • Prendre en compte toutes les dimensions d'une situation pour l'analyser • Repérer et évaluer les éléments pouvant entraîner une situation de danger
C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Coconstruire l'accompagnement éducatif budgétaire • Analyser et diagnostiquer une situation à partir du budget • Mettre en œuvre les mesures de protection administrative et judiciaire • Conseiller individuellement et collectivement sur la gestion du budget
C2.B1 Analyser les besoins d'un public	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil de données • Appréhension des caractéristiques du public • Diagnostic des besoins

Travail social collectif dans les domaines de la vie quotidienne

Compétences	Indicateurs de compétences
C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources nécessaires au projet • Planifier l'utilisation des ressources • Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet • Elaborer et gérer un plan de financement pour le projet collectif • Exécuter le budget
C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions de la participation des personnes à une dynamique de groupe • Identifier et valoriser les potentialités des personnes • Observer et analyser la dynamique de groupe • Utiliser des techniques relationnelles adaptées • Créer des supports d'animation • Savoir utiliser des outils numériques et leurs fonctions collaboratives • Prendre en compte les interactions des personnes dans le groupe • Organiser les conditions matérielles des espaces et des lieux favorisant la participation des personnes
C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes • Identifier les potentialités des personnes • Utiliser les ressources des personnes et des groupes • Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation • Elaborer un diagnostic partagé avec les personnes et les groupes • Accompagner les personnes dans l'élaboration de projets d'action collective • Produire un plan d'actions partagés • Identifier et mobiliser les partenariats nécessaires • Associer les acteurs à la réalisation du projet • Créer les conditions de participation des personnes • Favoriser l'expression des personnes • Favoriser les interactions dans le groupe

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

<p>C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une évaluation partagée avec le groupe • Identifier les évolutions de la situation des personnes et du groupe • Définir et mettre en œuvre des réajustements • Prendre en compte les évaluations des autres acteurs • Ajuster avec le groupe le projet d'action collective
--	--

Intervention sociale d'aide à la personne dans les domaines de la vie quotidienne

<p>Compétences</p>	<p>Indicateurs de compétences</p>
<p>C2.B2 Coconstruire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer avec la personne le plan d'action négocié • Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées • Tenir compte des aspirations et des besoins de la personne dans le plan d'action • Mobiliser les moyens et dispositifs adaptés • Evaluer en continu avec la personne la mise en œuvre du plan d'action pour ajuster l'accompagnement social • Accompagner la personne dans la mobilisation et le développement de ses potentialités • Faire émerger les potentialités des personnes en prenant en compte leur environnement • Assurer une fonction de médiation et de négociation
<p>C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster le plan d'action en tenant compte du rythme de la personne et de l'évolution de sa situation • Identifier les évolutions de la situation avec la personne • Identifier les axes de progression avec la personne • Définir et mettre en œuvre des actions correctives • Partager l'analyse de la situation avec la personne • Prendre en compte les évaluations des autres acteurs

Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	
Compétences	Indicateurs de compétences
C2.C1 Impulser des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la demande de formation à partir de l'analyse des besoins et de l'identification des intérêts de la personne ou du groupe • Elaboration conjointe de la formation avec les participants à partir de leurs savoirs, capacités et des modes de relation aux savoirs • Recherche et/ou élaboration de moyens adaptés au contexte et au public • Construction des séquences de formation • (contenus, objectifs, critère d'évaluation...)
C2.C2 Conduire des actions d'animation et de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'animation • Mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes
C2.C3 Evaluer les actions mises en place	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre des outils d'évaluation • Réalisation de synthèse et/ou bilan avec les personnes • Analyse des effets attendus et produits

Analyse territoriale

Compétences	Indicateurs de compétences
C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des besoins à partir des éléments de contexte du territoire pour l'élaboration du projet • Consulter et recueillir les expressions des habitants du territoire • Mobiliser les ressources des partenaires et des acteurs du territoire en lien avec le projet • Mobiliser les ressources de l'environnement • Déterminer les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires • Accompagner les acteurs des projets • Favoriser la représentation des personnes dans les instances de concertation • Evaluer et ajuster le projet

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

<p>C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter un collectif d'acteurs et de partenaires • Utiliser les techniques d'animation d'équipe projet • Associer tous les acteurs au suivi du projet • Coordonner des moyens humains et techniques au service du projet • Contribuer auprès d'une équipe projet à la réflexion sur les domaines de la vie quotidienne à l'échelle d'un territoire
---	--

DC3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

<p>Compétences</p>	<p>Indicateurs de compétences</p>
<p>C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection des contenus • Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics : (usagers, habitants, hiérarchie, élus...) • Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs • Elaboration de supports de communication : (écrit, oral, visuel...) • Utilisation de technologies de l'information • Traitement et gestion de l'information • Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles
<p>C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plan de communication • Sélectionner les informations adaptées en fonction du destinataire et des objectifs • Mobiliser les compétences des différents acteurs • Construire un argumentaire pour l'aide à la prise de décision • Adapter les modes de communication en fonction des destinataires • Créer des supports de communication • Promouvoir les projets et les actions auprès des différents acteurs
<p>C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer des informations et des données professionnelles • Formaliser et diffuser des informations actualisées et objectives dans le respect du cadre réglementaire • Adapter les informations aux destinataires
<p>C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils bureautiques et numériques • Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer une veille sur les usages numériques
--	--

DC4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX

Compétences	Indicateurs de compétences
C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des partenaires, de leurs missions et des enjeux partenariaux • Identification de l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes • Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres)
C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines et financières...
C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution	<ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet • Se présenter et présenter le service, l'établissement, l'institution • Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer avec d'autres professionnels • Coproduire des diagnostics, des analyses partagées et des projets
C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques et les spécificités du territoire • Identifier et mobiliser des ressources du territoire • Produire une analyse du territoire • Développer des analyses territoriales partagées
C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires et les enjeux partenariaux • Mobiliser un réseau d'acteurs et de partenaires • Travailler en réseau • Prendre en compte l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes
C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du contrat • Formalisation écrite • Validation hiérarchique
C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les techniques de médiation • Prévenir et gérer des situations conflictuelles • Faciliter la concertation entre les personnes et les services ou institutions

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

	<ul style="list-style-type: none">• Assurer un rôle d'interface dans le cadre d'une négociation entre la personne et un service, un établissement, une institution ou entre personnes• Mettre en œuvre les techniques de négociation
C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les sources d'information• Identifier et utiliser des outils de veille• Partager les résultats de la veille• Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques publiques et territoriales

ANNEXE II

REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation est constitué de 4 domaines de formation :

- Domaine de formation 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- Domaine de formation 2 : Intervention sociale
- Domaine de formation 3 : Communication professionnelle
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Ces 4 domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » recouvrant les contenus suivants :

- Les étapes de la démarche de recherche (question de départ, problématique, hypothèses de recherche, choix du terrain et de la méthodologie, retranscription des matériaux, analyse de contenu).
- Enquête de terrain et techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaire, etc.).
- Techniques de recherches bibliographiques.
- Analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts.
- Réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel.

Domaine de formation 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne – 140 heures			
Connaissances théoriques		Méthodologie de l'intervention professionnelle	Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
Les métiers du travail social et l'intervention sociale	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche sociohistorique du travail social • Les fondements de l'action éducative • Les grands courants pédagogiques • Les origines et les fondements du travail social 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de projet • Méthodes et techniques d'investigation • Méthodes et techniques de conception d'actions d'animation et de formations 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une posture éthique • Analyse de son positionnement professionnel

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

	<ul style="list-style-type: none"> • Le métier de CESF • L'éthique et les valeurs en travail social • L'évolution de l'intervention sociale : procédures et processus 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et techniques d'analyse de pratique professionnelle dans la relation de conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans l'actualisation de ses compétences
Le développement de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de socialisation • La construction identitaire • La notion de genre • L'autonomie • La participation • La citoyenneté 		
La société	<ul style="list-style-type: none"> • Les approches historique, politique, économique et sociale • Les représentations sociales et interculturelles • Les processus d'exclusion • Les phénomènes de violence • Violences faites aux femmes 		
L'expertise sociale dans la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux droits • Le rapport à l'argent • Le rapport à l'habiter • La santé, les maladies à retentissement social, accès aux soins • La personne en situation de handicap 		

Domaine de formation 2 : Intervention sociale – 250 heures			
Connaissances théoriques		Méthodologie de l'intervention professionnelle	Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
La personne dans le projet social	<ul style="list-style-type: none"> • La place de la personne et des professionnels dans le projet • La relation d'accompagnement • La relation d'aide • La participation • Analyse des besoins de la personne • Le projet dans l'environnement de la personne • Le contrat • La notion de parcours • Les modalités de l'intervention individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques et méthodes de médiation et de négociation • Démarche individuelle et collective • Méthodes et techniques d'évaluation • Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien • Méthodes et techniques de recueil de données et problématisation • Méthodes et techniques et de l'accompagnement éducatif budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une posture éthique • Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes • Confidentialité et secret professionnel
Le collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de groupe • La dynamique de groupe • La régulation • Le travail social collectif • Le travail social communautaire • Le développement social • Les modalités de l'intervention sociale collective 		
Accueil et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions d'accueil et d'accompagnement dans l'intervention sociale • La participation 		
Observation, écoute et	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes d'observation • Les différentes formes d'écoute 		

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

l'entretien dans l'intervention sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types d'entretien 		
--	--	--	--

Domaine de formation 3 : Communication professionnelle – 40 heures – plus 20heures LVE			
Connaissances théoriques		Méthodologie de l'intervention professionnelle	Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
La communication institutionnelle et interinstitutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe • La représentation du service, de l'établissement, de l'institution • L'animation de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes, outils et supports dans une stratégie de communication • Traitement de l'information : analyse, interprétation, exploitation et conversation des informations • Modalités de participation de la personne dans la communication orale et écrite 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement du professionnel dans la communication • Respect des principes éthiques et juridiques de la communication
La stratégie de communication en travail social	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et enjeux des stratégies • Communication professionnelle formelle et informelle 		
Le numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Usages et pratiques numériques en travail social • Usages et pratiques numériques par les publics • Les supports de communication numérique et multimédia • Le traitement et la gestion des données à caractère personnel 		
Langue vivante étrangère	<ul style="list-style-type: none"> • Communication en langue vivante étrangère dans le cadre professionnel • Compréhension d'un texte professionnel en travail social 		

Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 90 heures			
Connaissances théoriques		Méthodologie de l'intervention professionnelle	Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte d'émergence et évolution des politiques sociales • Articulation entre les acteurs des politiques sociales et médico-sociales • Mobilisation des politiques sociales au service d'une pratique professionnelle • Protection de l'enfance • Prévention de la délinquance • Connaissance des dispositifs sociaux • Enjeux et évolution du partage de compétences des acteurs dans le champ de l'action sociale • Gouvernance et diversité des modèles territoriaux de l'action sociale et médico-sociale • <i>Les perspectives européenne et internationale des politiques sociales</i> • Enjeux de l'évaluation des politiques sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie et outils de l'analyse territoriale • Méthodologie de construction de projets multipartenariaux et de réseaux • Méthodes et outils d'évaluation au service du partenariat et du travail en réseau • Méthodes et outils de formalisation de sa pratique professionnelle • Méthodes et techniques de médiation • Méthodes et techniques de négociation • Méthodes et techniques de prise de décision • Méthodes et techniques de recherche documentaire et de veille professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement professionnel dans les relations partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles • Engagement du professionnel dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution • • Analyse de ses pratiques professionnelles, réflexivité
<ul style="list-style-type: none"> • Territoire et engagement social, environnemental et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecologie appliquée à la vie quotidienne et développement durable • Economie sociale et solidaire • Les problématiques territoriales • La participation des habitants 		

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement social 		
Partenariats et réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats • Les réseaux • L'équipe • La coopération et la médiation interinstitutionnelle en travail social • Culture d'institution, culture professionnelle • La négociation, la délibération, la décision 		
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du rôle et de la place des différents professionnels • Fonctionnement de l'équipe • Interactions et stratégies en équipe • Risques psychosociaux 		

ANNEXE V

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale</p> <p>Analyser son intervention professionnelle</p>	Analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne	A partir d'une problématique retenue de façon concertée entre l'étudiant et le référent professionnel, présentation orale d'une analyse d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne	<p>Etablissement de formation</p> <p>Coefficient : Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn</p>	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Objectifs généraux</p> <p>Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique</p> <p>Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche</p>	Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat</p> <p>Document de 30 à 35 pages (hors annexes)</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1</p> <p>Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat</p>	<p>Soutenance orale 40 mn Présentation : 10 mn Echanges : 30 mn</p>	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

<p>Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u></p> <p>Interroger, dans une optique d'adaptation de la pratique ou de l'expertise professionnelle, la pratique professionnelle mise en oeuvre ou observée</p> <p>Proposer des actions de conseils, d'informations ou d'expertise en lien avec la ou les situations professionnelles analysées</p>					
<p style="text-align: center;">Certification du DC1 : moyenne des 3 notes</p>					

Modalités de certification du DC 2 Intervention sociale

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention</p> <p>Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale</p> <p>Analyser son intervention professionnelle</p>	Intervention sociale individuelle ou collective	Présentation écrite d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique	<p>Etablissement de formation</p> <p>Ecrit de 10 à 12 pages maximum</p> <p>Situation présentée au choix du candidat</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20mn</p>	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire</p> <p>Analyser la mise en œuvre de l'accompagnement</p>	Accompagnement éducatif budgétaire	Etude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire	<p>Etablissement de formation</p> <p>Coefficient : Ecrit : 1</p>	3 heures	un formateur ou un universitaire
Certification du DC2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 Communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Transmettre de l'information.</p> <p>S'appuyer sur un support de communication numérique adapté.</p> <p>Argumenter ses choix méthodologiques, ses propositions, ses choix de communication</p>	Ecrits professionnels	A partir d'un dossier documenté à destination d'un tiers, élaboration un écrit professionnel (note de synthèse, note d'information, note d'aide à la décision, rapport social ...)	<p>Etablissement de formation</p> <p>Dossier documenté proposé par l'établissement de formation</p> <p>Coefficient : Ecrit : 1</p>	4 heures	Jury composé de : un formateur ou un universitaire
Certification du DC3 1note					

Modalités de certification du DC 4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer</p> <p>Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat</p>	<p>Analyse des relations partenariales</p>	<p>Note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en stage</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Ecrit entre 8 à 10 pages</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn</p>	<p>Jury composé de 2 interrogateurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Certification du DC4 moyenne des 2 notes</p>					

PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer la profession de Conseiller en Economie Sociale Familiale dont la fonction est d'intervenir auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, de handicap, de protection de l'enfance...

Présentation de la profession CESF

Référentiel professionnel : ANNEXE I

Référentiel de la formation : ANNEXE II

Décret N°2009-1084 du 1^{er} septembre 2009 : ANNEXE III

Les parcours individualisés

Pour rappel :

Dans le cadre **d'une dispense** d'un domaine de formation, le candidat est dispensé de la totalité des enseignements du domaine de compétences considéré, du parcours de stage lié au domaine et des épreuves de certification et contrôle continu liés à ce même domaine.

Tableau des dispenses : ANNEXE IV

Les allègements :

Dans le cadre **d'un allègement**, le candidat ne participe pas aux enseignements, sujets à allègements, mais doit se présenter aux épreuves de contrôle continu et épreuves de certification.

Une information précise à ce sujet vous sera communiquée lors des épreuves orales.

En fonction du parcours de formation et du parcours professionnel de l'étudiant, négociation d'un parcours personnalisé de formation au cours d'un entretien avec la référente de la formation sur la base des documents attestant des formations suivies et des expériences professionnelles et rédaction d'un contrat de formation co-signé par l'étudiant et le centre de formation.

Si vous avez validé un ou plusieurs domaines de compétences par la voie de la VAE :

Un entretien est réalisé par la référente de la formation sur la base de la première partie du livret II de la VAE et les éventuelles préconisations du jury VAE et rédaction d'un contrat de formation co-signé par l'étudiant et le centre de formation.